

# CONDITIONS DE VENTE

## COMMANDES

### Conditions de commande :

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière de l'acheteur aux conditions de ventes et aux prix figurant sur le catalogue de l'année.

Les prix indiqués dans le catalogue sont purement indicatifs et peuvent subir des modifications au cours de la saison de vente.

Les prix facturés seront ceux en vigueur le jour de la livraison.

### Acceptation ou confirmation de commande :

Le fait d'accepter ou de confirmer une commande implique pour nous l'obligation de fournir sauf sous-réserve de circonstances indépendantes de notre volonté ou cas de force majeure, tels que mauvaise récolte, intempéries, impossibilité d'un transport normal ou grève.

La précédente liste ayant un caractère purement indicatif et non limitatif.

De même si l'acheteur n'a pas réglé à l'automne les factures de la saison précédente, le vendeur est libéré de l'obligation de fournir une commande précédemment acceptée ; il doit cependant l'informer par écrit de l'impossibilité d'exécuter la commande.

A moins d'ordre contraire exprimé par écrit en passant commande, les articles manquants dans la force ou la variété demandée seront remplacés par ceux de la force, de la variété et du prix qui s'en rapprochent le plus.

## LIVRAISON

### Conditions de livraison :

Sauf accord particulier, prévoyant à la commande que la vente est conclue " franco ", les prix sont établis " départ ". Les frais de mise en palettes, caisses ou cartons, et ceux de la livraison sont facturés en plus au prix coûtant.

Dans le cadre de nos circuits hebdomadaires de livraisons, la marchandise est livrée gratuitement au-delà de 250,00 euros. En dehors des circuits, les conditions de transport seront négociées en fonction de la nature et de l'importance de la commande. Pour les sujets solitaires ou exceptionnellement larges, le franco n'est pas assuré.

Nos produits horticoles sont considérés comme agréés dans nos magasins d'emballage et, même en cas d'envoi franco, ils voyagent aux risques et périls du destinataire.

**Il s'ensuit que le destinataire est seul qualifié pour faire une réclamation auprès du transporteur si les délais d'acheminement sont dépassés ou les colis détériorés.**

### Réclamations :

Au cas où l'acheteur aurait à se plaindre d'un lot de marchandises, il peut en refuser la réception sans nous en avoir référé.

Tout refus de prendre livraison doit nous être notifié par lettre recommandée avec accusé de réception envoyé dans les trois jours suivant la livraison, compte non tenu des dimanches et jours légalement fériés. Un refus non motivé dans les délais ci-dessus précisés ne pourra recevoir aucun effet, quelles qu'en soient les causes. Pour être valable, toute réclamation dûment motivée doit nous être adressée dans les trois jours qui suivent la réception de la marchandise par lettre recommandée avec accusé de réception. Au cas où un acheteur aurait à se plaindre d'un lot de marchandises, il devra en retourner la totalité dans les mêmes délais, les frais de transport aller comme retour restant à sa charge.

### Lieu de la livraison

Sauf précision contraire, la livraison a lieu à l'adresse de l'acheteur. Toute commande destinée à être livrée dans un lieu écarté d'une agglomération ou d'une route à grande communication doit être accompagnée d'un plan et des indications nécessaires pour y accéder. Dans le cas où le lieu de la livraison n'aurait pu être trouvé, l'acheteur est responsable des végétaux, objet de sa commande.

**Garantie de reprise :**

La reprise des végétaux fournis dépend des soins donnés à l'arrivée, de la préparation du sol, des circonstances, de l'exécution de la plantation, ainsi que de nombreux autres facteurs qui échappent à notre contrôle, nous ne pouvons pas assumer la garantie. Aucune réclamation fondée sur la garantie de vices cachés ne sera reçue si elle n'établit pas notre propre responsabilité.

Notre responsabilité ne peut être engagée en cas d'échec de culture.

Etant donné la fragilité des espèces, ni la conservation des boutons d'hortensias, pendant l'hiver, ni de leur couleur ne sont garantis.

La responsabilité du vendeur ne peut être engagée lorsque l'acheteur exige préparation et livraison de végétaux hors conditions physiologiques techniques normales d'expédition.

**Garantie d'authenticité :**

Aucune contestation concernant l'authenticité des variétés ne pourra être faite passé un délai de deux ans courant du jour de la livraison.

La garantie d'authenticité des variétés est dans ce cas limitée, à notre choix, au remplacement de l'article ou au remboursement du prix qui avait été facturé lors de la commande.

**Conditions particulières aux variétés protégées :**

La reproduction des variétés et/ou des appellations commerciales marquées du signe ® ou (R) est interdite sauf autorisation. L'authenticité de la variété ou de la marque est garantie par une étiquette d'origine fixée à chaque plante. Toute illustration photographique ou autre, destinée à la publicité des variétés protégées est interdite sauf autorisation. Ces conditions doivent figurer sur toute offre de vente des plantes de variétés protégées.

**PAIEMENT****Modalités de paiement :**

Les factures sont payables net à 60 jours de la date de livraison par chèque bancaire ou postal à l'ordre des Pépinières Dauguet ou par traite acceptée et domiciliée, devant nous parvenir dans les huit jours à compter de l'envoi de la facture. Pour un paiement comptant, escompte de 2% (10 jours à date de facturation)

En dessous de 150 €, le règlement à réception de facture.

La vente effectuée à un acheteur avec lequel nous n'avons pas déjà de relation d'affaires est toujours payable d'avance, la livraison d'une commande non accompagnée du paiement de son prix ne pouvant avoir lieu avant ce paiement, sauf si l'acheteur fournit des références sérieuses garantissant sa solvabilité.

Un retard prolongé du paiement ne peut-être admis ; il entraîne de plein droit, après une mise en demeure, le recouvrement de la facture impayée par un service de contentieux.

Les marchandises vendues restent la propriété du vendeur jusqu'au complet paiement de leur prix.

Les prix unitaires des articles indiqués dans ce catalogue sont appliqués suivant les tranches quantitatives mentionnées pour une variété et d'une même force commandées en une seule fois.

En principe les jeunes plants ne sont pas fournis par moins de 10 de la même variété. Pour une commande de moins de 10 plants de la même variété, une majoration de 10% sera appliquée sur le prix unitaire : 10 et +.

Les prix sont hors taxe ; ils seront majorés de la TVA en vigueur le jour de la facturation.

**Compétence :**

En cas de litiges, seuls les tribunaux correspondant à notre siège seront compétents.

# TRANSPORT

Passage régulier de notre camion en saison pour un montant H.T. > 250,00 €  
Si moins de 250 € de commande H.T. = 15% de la commande en sus pour le prix du transport.

Hors saison : tarif en fonction du poids

Franco pour une commande > 2200 €

Franco pour une commande > 2800 €

Franco pour une commande > 3250 €

Franco pour une commande > 3810 €

Franco pour une commande > 4575 €

Franco pour une commande > 5335 €